

CONCOURS CASSIN 2019

Avertissement préalable à l'attention des participants au concours

Vous êtes invités à consulter régulièrement le site internet et la page facebook du concours. Ces sites représentent le moyen de vous informer sur le concours et sur les éventuelles corrections, modifications, qui pourraient être apportées quant à l'organisation du concours.

En cas de difficultés concernant les inscriptions, la communication du statut des équipes, l'envoi des questions, la réception des réponses aux questions, l'envoi des mémoires ou tout autre problème, merci de contacter la présidente du Conseil scientifique à l'adresse suivante : ducoulombier@unistra.fr

Aucune question relative au concours ne pourra être traitée du 24 octobre au 7 novembre 2018.

Les adresses se terminant par @concourscassin.eu ne doivent être utilisées que pour les fonctions précises pour lesquelles elles sont prévues (envoi des dossiers d'inscription, questions relatives au cas pratique, envoi des mémoires). Elles ne sont consultées que de manière limitée au moment des échéances mentionnées pour chaque étape.

ECHEANCIER DU CONCOURS 2019

SEMAINE DU 17 SEPTEMBRE 2018 : MISE EN LIGNE DU CAS

Le cas est publié sur le site du concours : www.concourscassin.eu

VENDREDI 5 OCTOBRE 2018 : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site du concours.

MARDI 13 NOVEMBRE 2018, 20 HEURES (HEURE DE STRASBOURG) : CLOTURE DES INSCRIPTIONS

L'inscription n'est validée qu'à réception par email du dossier d'inscription, dûment rempli, à l'adresse suivante : inscriptions@concourscassin.eu

Nous attirons votre attention sur le fait que les renseignements devant servir à l'envoi de toute correspondance ultérieure et à toute prise de contact avec votre équipe doivent être très précis (notamment une adresse email fonctionnant convenablement) et parfaitement lisibles.

Toute inscription après la date susmentionnée est invalide.

JEUDI 15 NOVEMBRE 2018 : PUBLICATION DU STATUT DES EQUIPES

Le Conseil scientifique vous signifiera par email votre statut (requérant/défendeur).

De l'importance de renseigner une adresse email valide lors du remplissage du dossier, à la rubrique « adresse pour la correspondance relative au concours ».

JEUDI 6 DECEMBRE 2018, 20 HEURES (HEURE DE STRASBOURG) : ENVOI DES QUESTIONS

Il s'agit de la date limite de réception par email des questions sur le cas 2019 conformément au règlement du concours, envoyées à l'adresse suivante : questions@concourscassin.eu

Attention, cette adresse a pour seul but de recueillir les questions relatives au cas et ne doit pas être utilisée pour poser d'autres questions relatives au concours.

VENDREDI 14 DECEMBRE 2018 : REPONSES AUX QUESTIONS

Envoi par email, à toutes les équipes, des réponses aux questions.

JEUDI 31 JANVIER 2019, 20 HEURES (HEURE DE STRASBOURG) : ENVOI DES MEMOIRES AU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il s'agit de la date limite de réception de vos mémoires par email à l'adresse suivante: memoires@concourscassin.eu

LUNDI 4 MARS 2019 : PUBLICATION DES RESULTATS DE LA PHASE ECRITE

Annnonce des trente équipes demi-finalistes.

MERCREDI 3 ET JEUDI 4 AVRIL 2019 : DEMI-FINALES DU CONCOURS AU CONSEIL DE L'EUROPE

VENDREDI 5 AVRIL 2019: FINALE DU CONCOURS A LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME